

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 29 MARS 2010

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, BOURDET-PEES, VALIANI, SOUMET, BELLOT, CARSUZAA, GOINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMEQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, GINIEIS, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

Pouvoirs : Gérard FRECHOU à Jean-Michel BELLOT
Fabien REICHERT à Jean-Michel BRUGIDOU
Nathalie REGUEIRO à Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

Suppléants : Pierre CASAUX-BIC suppléant de Jean-Claude ELICHIRY
Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY
Georgette SALHI suppléante de Yves TOURAINÉ

Excusés : Patrick SEBAT, Jean CASABONNE, Bernadette BOERIE, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Nicolas MALEIG, Gilles BITAILLOU, Christophe GUERY.

RAPPORT N° 6

PARVIS : AVENANTS COMPLEMENTAIRES

M. GAILLAT rappelle que les travaux du parvis sont en cours de finition avec une réception au 26 MARS 2010.

Pascale GUEDOT, Architecte de l'opération, vient de nous faire parvenir une nouvelle série d'avenants qui concerne des adaptations entre les divers lots avec hausse et diminution des travaux, principalement

L'ensemble représente un solde négatif ; pour certains de ces avenants, l'accord de la Commission d'Appel d'Offres a été recueilli. Le bilan des marchés est le suivant :

	Montant initial du marché	Montant selon avenants précédents	Montant présent avenant	Montant marché définitif (hors révisions)
LOT 1 : FAURE SILVA	1 042 375.00	1 066 072.27	- 2 120.56	1 063 951.71
LOT 2 : CASADEBAIG	316 411.96	360 325.67	4 749.04	365 074.71
LOT 3 : GMT	91 348.48			91 348.48
LOT 4 : POYER	88 398.00	94 598.00	- 9 360.00	85 238.00
LOT 5 : SATP	282 090.00			282 090.00
LOT 6 : LABAIGS	44 258.06		- 1 234.63	43 023.43
LOT 7 : RESTOYBURU	36 218.85			36 218.85
LOT 8 : CANCE METAL	107 907.80		- 3 131.00	104 776.80
LOT 9 : LAFITTE	9 525.95		- 1 360.95	8 165.00
TOTAL	2 018 534.10		- 11 827.88	2 080 516.40

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ADOPTE** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les avenants avec les entreprises

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 29 Mars 2010

Suivent les signatures

Le Président,

Bernard UTHURRY